

Organisme demandeur : Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Organisme collaborateur : Comité de développement de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Janvier 2022

1. Contexte

Toute municipalité au Québec doit se doter d'un plan stratégique ou de développement. Si le document est utile pour marquer les choix et les orientations que fait le conseil municipal, et ensuite guider leurs actions, c'est surtout la démarche qui la précède, qui marque l'importance de l'engagement et la participation des citoyens au processus de consultation.

La Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie s'est doté d'un plan de développement de 2016 à 2020. Il était prévu lancer une actualisation au cours de 2020, mais la pandémie de la covid, puis les élections en 2021, ont mobilisé autrement le conseil municipal.

Un conseil municipal renouvelé est en place depuis novembre 2021 et compte maintenant faire cet exercice d'actualisation du plan, afin de mieux apprécier les besoins des citoyens et citoyennes et ainsi de définir avec eux les priorités des cinq prochaines années.

L'objectif général du projet est de faciliter et adopter un nouveau plan de développement de 2023 à 2030.

Le projet consiste à développer avec les organismes, comités et citoyens de Saint-Denis, un plan d'action qui définira les axes prioritaires dans les champs de compétence de la municipalité, et qui répondent aux préoccupations des citoyens et des citoyennes.

La démarche associe étroitement le comité de développement de la Municipalité, vu son rôle, défini dans ses statuts et sa capacité à mobiliser des ressources. La première étape consistera à définir la méthodologie.

2. Résultats attendus

1. Un plan de développement local de 2023-2030 développé et partagé par les organismes et les citoyens et citoyennes grâce à une démarche permettant:
 - Une large participation des citoyens et citoyennes
 - Une vision à moyen terme partagée par les organismes et les citoyens
 - Des principes de réalisation du plan
 - Des projets emballants répondant aux besoins des citoyens
 - Une adoption du plan par le conseil municipal vers la fin de 2022, début 2023

3. Impacts

Cet exercice vise à nous donner un outil de réflexion en tant que conseil municipal et comité de développement. C'est une occasion de dialoguer avec les citoyens, expliquer les enjeux et favoriser leur implication. En faisant des choix prioritaires, nous pouvons mettre en branle des projets de développement structurants et emballants susceptibles d'améliorer la qualité de vie

des citoyens et mobiliser les ressources nécessaires pour les réaliser, en bâtissant sur déjà des acquis.

D'ores et déjà, la municipalité est engagée dans la planification d'un grand projet d'assainissement des eaux usées, dans le secteur de la route 132 et 287, et qui devrait se concrétiser dans la période du plan. Ce projet affecte aussi l'aménagement du cœur du village et la vie des organismes patrimoniaux qui y sont localisés.

Avec la pandémie, de nombreuses transactions et de nouvelles constructions ont été réalisées au cours des 2 dernières années, notamment dans le secteur côtier, une réflexion stratégique permet de prendre le pouls de ces nouveaux arrivants et de prendre en compte leur point de vue.

Avec les travaux du comité de pilotage du projet de concertation patrimoniale et culturelle, plusieurs organismes ont travaillé sur les problématiques de collaboration entre organismes locaux dédiés au patrimoine, tourisme et culture.

Et avec les changements annoncés dans certains règlements de la Commission de la protection des terres agricoles, et l'évolution du secteur agricole, nous voulons être proactifs pour s'adapter et supporter ces citoyens producteurs agricoles.

4. Réalisation

Il est proposé qu'un noyau de 5-7 personnes, un comité de coordination, sera formé de membres du comité de développement et du conseil municipal pour animer la démarche. Il peut inclure aussi des ressources externes bénévoles. C'est ce groupe qui s'entendra sur la méthodologie et le partage du travail à réaliser du consultant. L'appui de la MRC au cours de cette démarche sera recherché, compte tenu de leur outil d'accompagnement des plans de développement locaux, et pour nous aider à avancer dans ce projet. La lecture des plans des autres municipalités est aussi instructif.

5. Budget et calendrier

Sur la base des propositions similaires de consultants potentiels, la municipalité complètera la somme reçue de la MRC pour ce projet pour couvrir la réalisation du mandat et l'accompagnement pour le projet et les dépenses telle de documentation, de logistique, et un apport nature pour de bénévolat. Les travaux se dérouleront entre mars et décembre 2022 et adapté à la méthodologie proposée et aux règles de santé publique, qui, nous le savons, peuvent affecter le niveau de participation et le calendrier de réalisation.

Calendrier tentatif

Janvier : discussion sur la méthodologie -- dépôt de la demande- formation d'un comité
Février : rencontre MRC / revue du plan 2016-2002 / identification d'un consultant /
Mars : rencontre avec le consultant / méthodologie approuvée/ mise à jour des données
Avril-Aout : travaux selon la méthodologie adoptée
Septembre : rédaction - version 1 document /
Oct.- Nov. : discussion comité/conseil / validation
Nov.- Janvier: adoption / Diffusion